



# La saison de tous les dangers

**Pour l'UNSA Police, la mise en place tardive de nos nageurs sauveteurs CRS ne repose sur aucune raison tangible, sauf une volonté politique de réduire leur emploi avant les supprimer.**

**Spécialistes incontestés et hautement qualifiés des CRS, l'État ne peut s'en séparer de la sorte et tenter, par des manœuvres cousues de fil blanc, de faire porter sa responsabilité sur les collectivités territoriales.**

**Les exclure serait une terrible injustice car ces personnels assurent leur mission avec rigueur et professionnalisme.**

## **L'UNSA Police refuse catégoriquement :**

⇒ D'accepter sans réagir le sacrifice de ces techniciens sur l'autel d'une hypothétique réforme.

⇒ De cautionner une inégalité de fait entre les communes qui pourront prendre en charge les frais (de 50.000 à 100.000 euros/saison) et les autres.

⇒ La marchandisation de la sécurité des lieux de baignades, prérogative essentielle d'un État de droit.

## **L'UNSA Police demande :**

⇒ Le maintien de ces quelques centaines de sauveteurs CRS et leur déploiement début juillet.

⇒ Des réponses claires et précises sur le

devenir des Nageurs Sauveteurs des CRS dans le cadre d'un plan quinquennal du secours en France.

⇒ À ne pas faire peser la mise en place de ces fonctionnaires sur le budget déjà restreint des communes.

**L'UNSA Police** saisira très prochainement par courrier le premier Ministre et lancera, si nécessaire, une vaste campagne parlementaire et médiatique en prenant l'opinion publique à témoin.

**L'UNSA Police** n'acceptera pas l'inacceptable !

**L'UNSA Police** restera à vos côtés pour faire valoir votre spécialité à une administration dont les décideurs publics se réjouissent pourtant de votre présence lors de leurs vacances...

**Votre combat est et restera le nôtre : Sauver coûte que coûte la spécialité !**



# *UNSA Police, le langage de vérité !*